

529883

NOTE BIO COM (80) **338** AUX BUREAUX NATIONAUX (LIRE BIO COM 338)
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. BURGHARDT DG I ET
LECOMTE DG VIII

432

REUNION DE LA COMMISSION DU 3 SEPTEMBRE 1980

1. AIDE D URGENCE A LA BELGIQUE (HELIN)

LA COMMISSION A DECIDE D OCTROYER UNE AIDE D URGENCE DE 0,8 MUC (+ 32 MILLION FB) DESTINEE A COUVRIR UNE PARTIE DES DEGATS CAUSES LE 20 JUILLET DERNIER PAR UNE INONDATION D UNE VIOLENCE EXCEPTIONNELLE DANS PLUSIEURS REGIONS DE LA BELGIQUE. L EVALUTATION GLOBALE DES DEGATS DEPASSE 1,5 MILIARD DE FB (SOIT ENVIRON 37 MUC).

CETTE AIDE EST DESTINEE AUX PARTICULIERS DES SECTEURS SINISTRES (HABITATIONS PRIVEES, MAISONS ET CARAVANES, CAMPINGS ET INFRASTRUCTURES DE TOURISME POPULAIRE) ET DES SECTEURS AGRICOLES (RECOLTES BETAIL).

LA COMMISSION INSISTE POUR QUE LE PAIEMENT SOIT REGLE RAPIDEMENT.

2. PROGRAMME PREVISIONNEL ACIER IV TRIMESTRE '80 (HELIN)

VOIR FICHE ENVOYEE HIER.

3. NEGOCIATIONS EURATOM-AUSTRALIE (ELPHICK)

M. BRUNNER A RENDU COMPTE DE L ETAT D AVANCEMENT DES NEGOCIATIONS EURATOM-AUSTRALIE EN VUE DE LA CONCLUSION D UN ACCORD DE COOPERATION. TROIS PHASES DE NEGOCIATIONS SE SONT DEROULEES JUSQU'A CE JOUR ET UNE QUATRIEME PHASE S OUVRIRA FIN NOVEMBRE. LA COMMISSION A FIXE LA LIGNE DE CONDUITE DE SES NEGOCIATIONS POUR CETTE PHASE.

4. PARTICIPATION DE M. BRUNNER AUX ELECTIONS ALLEMANDES

EN RAISON DE SA PARTICIPATION AUX ELECTIONS ALLEMANDES M. BRUNNER NE PARTICIPERA PAS AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION PENDANT LA PERIODE DU 12 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE. PENDANT SON ABSENCE LES RESPONSABILITES DE M. BRUNNER SERONT EXERCEES PAR M. DAVIGNON.

////

NNNN

P. CERF GPP B.1/19 4486 4.9.80 X X

P. CERF



446657

5. PECHE (BOON)

A LA SUITE DES EVENEMENTS QUI SE SONT DEROULES EN FRANCE DANS LE SECTEUR DE LA PECHE, M. LE THEULE A ADRESSE A M. GUNDELACH UNE LETTRE LAQUELLE EST PARVENU E A LA COMMISSION LE 26 AOUT DERNIER.

LE CONTENU DE CETTE LETTRE AVAIT ETE AU PREALABLE COMMUNIQUE EN FRANCE A LA PRESSE.

M. GUNDELACH VIENT DE REPOUDRE A M. LE THEULE. AUX TERMES DE SA LETTRE M. GUNDELACH ABORDE :

■ D UNE PART ET DANS UN CADRE GENERAL LA QUESTION DE LA POLI-
■ TIQUE COMMUNE DE LA PECHE.

■ D AUTRE PART, EU EGARD AUX EVENEMENTS FRANCAIS, LA ■■■■QUES■■
■ TION DE L ADAPTATION STRUCTURELLE DU SECTEUR AUX REALITES
■ NOUVELLES.

SUR LE PREMIER POINT

M. GUNDELACH EXPRIME COMME M. LE THEULE LUI MEME SON SOUCI DE VOIR RAPIDEMENT MISE EN PLACE UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA PECHE DONT LES PRINCIPES DIRECTEURS TELS QU ENONCES PAR M. LE THEULE REJOIGNENT LES VUES DE LA COMMISSION.
IL EST RAPPELE QUE DES PROPOSITIONS EN CE SENS SONT SUR LA TABLE DU CONSEIL DEPUIS PLUSIEURS ANNEES ET SONT CONSTAMMENT MISES A JOUR. SI DES PROGRES ONT ETE FAIT, LA COMMISSION ESTIME QU IL FAUT POURSUIVRE LES TRAVAUX ET COMPTE SUR LA VOLONTE POLITIQUE DU CONSEIL POUR LES MENER A TERME.

SUR LE DEUXIEME POINT

LA COMMISSION AVANT MEME LES EVENEMENTS EN FRANCE S EST EFFORCEE D ANALYSER LES PROBLER STRUCTURELS ■ DU SECTEUR AFIN QU IL Y SOIT PORTE REMEDE. ELLE A FAIT EN CE SENS DES PROPOSITIONS AU CONSEIL EN JUILLET DERNIER.

SUR LA QUESTION DES AIDES, M. GUNDELACH RAPPELE ENFIN QUE SI ELLES SONT ACCORDEES CE NE PEUT ETRE, A LA LUMIERE DU TRAITEE, QUE SI ELLES ■ PEUVENT CONTRIBUER A PROMOUVOIR UNE RESTRUCTURATION RATIONNELLE DU SECTEUR.

6. MATERIEL DIFFUSE

BULLETIN PETROLIER N. 62.

AMITIES
P. CERF COMEUR.
NNNN

NNNN